



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 24 mai 2004

CDL-UD(2004)002prog
Or. angl.

COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec
LA COUR CONSTITUTIONNELLE DE LA RÉPUBLIQUE DE BULGARIE

SEMINAIRE UNIDEM

**« LES STANDARDS EUROPÉENS DU DROIT ELECTORAL
DANS LE CONSTITUTIONNALISME EUROPÉEN »**

HOTEL SHERATON SOFIA BALKAN
Bulgarie, 1000 Sofia, 5, Sveta Nedelya Square
TEL.: + 359 2 981 65 41 / FAX: + 359 2 980 64 64

28-29 mai 2004

PROGRAMME

PROGRAMME**Vendredi 28 mai 2004****09:30 – 10.00 Ouverture de la conférence**

- Discours d'ouverture
par **M. Nedelcho Beronov**, Président de la Cour constitutionnelle de la République de Bulgarie
et
par **M. Gianni Buquicchio**, Secrétaire de la Commission de Venise

10.00 – 15.00 *1ère session de travail****Le patrimoine européen en droit électoral et dans les systèmes électoraux***

Présidée par **M. Nedelcho Beronov**, Président de la Cour constitutionnelle de la République de Bulgarie

- 10.00 – 10.15 “*Le patrimoine européen en droit électoral*”. Rapport du **Prof. Evgeni Tanchev**, Juge, Cour constitutionnelle de la République de Bulgarie
- 10.15 – 10.30 “*Le patrimoine électoral européen et le Code de bonne conduite en matière électorale*”. Rapport de **M. Georges Clerfayt**, Député honoraire (Belgique), Vice-président honoraire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ancien membre du Conseil des élections démocratiques
- 10.30 – 11.15 Questions et discussion
- 11.15 – 11.45 Pause-café
- 11.45 – 12.00 “*Lieu de résidence et droits de vote pour les habitants de la République de Macédoine*”. Rapport de **Mme Mirjana Lazarova Trajkovska**, Juge, Cour constitutionnelle de la République de Macédoine
- 12.00 – 12.15 “*Les standards européens et les systèmes électoraux*”. Rapport du **Prof. Emilia Droumeva**, Juge, Cour constitutionnelle de la République de Bulgarie
- 12.15 – 13.00 Questions et discussion
- 13.00 – 14.30 Déjeuner
- 14.30 – 14.45 “*La réforme du système électoral russe et les Commissions électorales: nouvelles orientations et perspectives*”. Rapport de **M. Vladimir Lysenko**, Membre de la Commission électorale centrale de la Fédération de Russie

14.45 – 18.30 2ème session de travail:

La justice constitutionnelle et les élections

Présidée par **M. Nedelcho Beronov**, Président de la Cour constitutionnelle de la République de Bulgarie

14.45 – 15.00 “*Les pouvoirs du Conseil constitutionnel français en matière électorale*”. Rapport de **M. Richard Ghevontian**, Professeur, Université Paul Cézanne d’Aix-Marseille III, Directeur de recherches au G.E.R.J.C., Directeur de l’Institut d’études françaises pour les étudiants étrangers (France)

15.00 – 16.00 Questions et discussion

16.00 – 16.30 Pause-café

16.30 – 16.45 “*Le système espagnol de représentation proportionnelle et ses limites selon la Cour constitutionnelle*”. Rapport de **M. J. Ángel Sánchez Navarro**, Sous-Directeur, Centre des études politiques et constitutionnelles, Professeur de droit constitutionnel, Université Complutense, Madrid (Espagne).

16.45 – 17.00 “*Le système électoral et le contentieux électoral en Suisse*”. Rapport de **M. Etienne Grisel**, Professeur de droit constitutionnel, Université de Lausanne, Institut de Droit public (Suisse).

17.00 – 17.45 Questions et discussion

17.30 – 18.00 Conclusions de la première journée de travail

Samedi 29 mai 2004

10.00 – 13.30 3ème session de travail :

Les élections dans le contexte de l’Union européenne

10.00 – 10.15 “*Le contrôle constitutionnel des élections européennes*”. Rapport de **M. Francis Jacobs**, Avocat Général, Cour de Justice des Communautés européennes (Luxembourg).

10.15 – 10.30 “*Du système référendaire aux changements constitutionnels en Slovénie (1996 – 2000)*”. Rapport du **Prof. Ciril Ribičič**, Juge, Cour constitutionnelle de la République de Slovénie, Professeur de Droit constitutionnel, Faculté de droit de Ljubljana (Slovénie).

10.30 – 11.15 Questions et discussion

11.15 – 11.45 Pause-café

11.45 – 12.30 Discussions sur le rôle joué par la justice constitutionnelle dans le processus électoral.

12.30 – 13.00 Conclusions de la conférence